



CV + LM à Aurore FROMONT Directrice du Pôle Habitat et Accès au Logement

[RECRUTEMENT.POLEHABITAT@ESPERER-95.ORG](mailto:RECRUTEMENT.POLEHABITAT@ESPERER-95.ORG)

**ESPERER 95 RECRUTE**  
**POUR LE POLE HABITAT ET ACCES AU LOGEMENT**  
 UN TRAVAILLEUR SOCIAL DIPLOME (H/F)

### CDI -TEMPS PLEIN

*CCNT 66 – 6 jours de congés sup. x 3 trimestres*  
*Rémunération selon diplômes et ancienneté + titres*  
*restaurant, CSE, mutuelle, véhicule de service, télétravail.*  
*Une soirée obligatoire par semaine*  
**A pourvoir dès que possible**

Vous êtes un travailleur social et souhaitez rejoindre une association engagée et ancrée dans son territoire du Val d'Oise ? Vous souhaitez un travail autonome et gratifiant en lien direct avec le public ? Rejoignez **ESPERER 95** et accompagnez des familles vers l'accès à un logement stable. Vous intervenirez en accompagnement global, sur divers dispositifs dédiés à l'accès au logement, notamment par des mesures d'accompagnement social à domicile. Le poste est basé à **OSNY**, avec des déplacements à prévoir dans tout le département.

Ancrée dans des valeurs profondément humanistes, l'association ESPERER 95 milite pour une véritable intégration des personnes et combat, sous toutes ses formes, l'exclusion sociale et les processus de marginalisation. Ses missions: aller vers, mettre à l'abri, héberger, accompagner et favoriser l'insertion des personnes en situation de vulnérabilité économique, sociale ou sanitaire.

### MISSIONS

- ✓ Accueillir et effectuer l'accompagnement et le suivi des personnes, en garantir la qualité,
- ✓ Soutenir les ménages dans leur projet de logement,
- ✓ Accompagner des ménages, dans une dimension globale, administrative et éducative, dans leur parcours d'accès au logement,
- ✓ Accompagner les ménages dans les démarches administratives liées au logement (mise à jour de la demande de logement social, orientation vers le droit commun, accès aux droits...),
- ✓ Travailler avec le ménage les éléments liés au budget,
- ✓ Accompagner les familles sur les volets de l'insertion sociale et professionnelle,
- ✓ Soutenir les ménages lors de la proposition de logement (visite du logement, prévention des refus, interface avec les bailleurs sociaux et les acteurs du logement, etc...),
- ✓ Favoriser l'insertion du ménage dans le logement et son environnement,
- ✓ Aller vers les familles, dans le cadre de visites à domicile notamment,
- ✓ Effectuer l'évaluation sociale des ménages accompagnés et rédiger des rapports sociaux,
- ✓ Activer pour chaque situation les relais adéquats en termes d'accès au logement (SIAO, SYPLO, Action logement, FSL, PDALHPD ...),
- ✓ Mettre en place, en accord avec la cheffe de service, des partenariats locaux et des actions collectives.

### PROFIL RECHERCHÉ

- ✓ Titulaire d'un diplôme de travailleur social
- ✓ Débutant accepté – motivé pour découvrir le secteur de l'accompagnement au logement
- ✓ Connaissances souhaitées des parcours d'hébergement/logement et compréhension des enjeux du secteur
- ✓ Capacité à travailler avec les partenaires
- ✓ Capacités rédactionnelles et de présentation orale des situations
- ✓ Maîtrise de l'outil informatique (Word, Excel, Power Point, Outlook, logiciel métier)
- ✓ Permis B, des visites à domicile sont à prévoir sur l'ensemble du département
- ✓ Positionnement professionnel (juste distance...), autorité naturelle et pédagogie pour mobiliser les personnes accompagnées autour de leur projet et leur faire respecter le cadre
- ✓ Capacité d'adaptation et d'intervention sur plusieurs types de dispositifs
- ✓ Autonomie, sens de l'organisation et capacité à anticiper et hiérarchiser les priorités

### Espace Social Pour l'Éducation la Réinsertion Et la Réflexion

**Siège administratif** • 9 chaussée Jules César, Bât. 2/Porte 206 - 95520 OSNY  
 ☎ 01 30 38 86 66 - 📠 01 30 38 86 67 • [secretariatgeneral@esperer-95.org](mailto:secretariatgeneral@esperer-95.org)

**Siège social** • 1, ancienne route de Rouen 95300 Pontoise

[www.esperer-95.org](http://www.esperer-95.org)

Association Loi 1901 n°06385 déclarée le 9 février 1979. J.O. du 16 février 1979